



Gallargues-Le-Montueux, le 26 avril 2024

Tél : 04. 66. 80.65.90

Enseignant porteur du projet :

Mme CUDENNEC

Personne en charge du dossier :

M. VIGROUX, secrétaire général

**Cahier des charges
Marché à procédure adaptée n°2024-VS-01**

« Voyage à Rome, Italie »

« Transport, Hébergement et Visites des élèves et accompagnateurs »

Le présent cahier des charges régit le marché 2024-VS-01 et ses clauses ont valeur contractuelle.

Le marché 2024-VS-01 est un marché passé selon une procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics) dont les modalités sont définies par le document « règlement de la consultation 2024-VS-01 » annexé au présent cahier.

La personne détentrice du pouvoir adjudicateur est Monsieur Philippe SOUMET, Principal du Collège Claude CHAPPE (GALLARGUES-LE-MONTUEUX).

Le comptable assignataire des paiements est Madame Véronique BRIEND, Agent Comptable.

Objet, nature, et durée du marché :

Article 1 : objet du marché :

Le marché a pour objet la satisfaction des besoins du collège en prestations de transport, hébergement, visites sur place, assurance et permanence téléphonique durant le voyage en Italie, Rome.

Article 2 : nature du marché :

Le marché porte sur une prestation unique.

Article 3 : allotissement :

Le marché comporte un unique lot.

Article 4 : descriptif des besoins :

Nombre de participants : 47 à 53 élèves + 4 accompagnateurs.

Nombre de jours : 6 jours.

Dates envisageables : départ le dimanche matin, retour le vendredi matin au collège
Octobre 2024.

Budget : 510 € maximum par participant, assurance comprise.



Programme (modifiable) :

- **Jour 1 —dimanche matin, départ** : Promenade sur le Champ des Miracles à la découverte du Duomo, du Baptistère et de la Tour; Accueil et installation dans l'hôtel proche de Pise, début de la pension complète.
- **Jour 2 - lundi** : Départ pour le Latium. Panier repas **fourni par l'hôtel**. Visite de la Villa Adriana à Tivoli. Dîner et nuit en hôtel dans la région de Rome
- **Jour 3 – mardi** : Visite du forum Romain et du Palatin. Panier repas. Visite du Colisée puis promenade à la découverte du Champ de Mars. Dîner et nuit en hôtel dans la région de Rome.
- **Jour 4 - mercredi** : Visite de la Villa Borghèse. Panier repas. Visite du site d'Ostia Antica. Dîner et nuit en hôtel dans la région de Rome
- **Jour 5 – jeudi** : Dépose du groupe à Rome, visite de la Basilique St Pierre et montée à la Coupole. Panier repas. Promenade à travers les places de la Rome Baroque : Place d'Espagne, Fontaine de Trévi... Dîner puis départ pour la France
- **Jour 6 – vendredi** : Arrivée au collège vers 11h30.
-

Le coût du voyage comprend :

- Le transport en autocar de l'établissement scolaire vers chaque site et le retour à l'établissement scolaire et les frais liés à cette prestation (péages, parking, etc.).
- 4 pensions complètes en hôtel pour l'ensemble des participants
- L'hébergement et les repas du ou des chauffeurs.
- **Les services d'un guide conférencier francophone pour l'accompagnement et le guidage du J1 (arrivée Pise) au J5**
- La réservation des sites et musées
- Les entrées des sites et musées (si nécessaire, mettre à disposition une carte bancaire pour le paiement sur place par carte ou en espèces).
- Une participation de 80€ par groupe pour dépenses diverses
- Assurance : assurance annulation totale de groupe (attentats, catastrophes naturelles, fermetures administratives, interdiction de voyager, l'annulation individuelle classique + épidémie (cas contact), l'interruption de séjour, le transport manqué et la fermeture d'aéroport suite à catastrophes naturelles)
- Forfait assurance annulation individuelle + assurance rapatriement + bagages.

Pour toute question sur le déroulé, merci de contacter la professeure organisatrice :
Mme CUDENNEC : dominique.cudennec@ac-montpellier.fr

Formalités administratives – paiements :

Article 6 : attribution du marché - recours :

La décision d'attribution du marché est notifiée par @mail à chaque candidat, retenu ou non. Les candidats non retenus disposent d'un délai de recours pré-contractuel devant le tribunal administratif de Nîmes de dix jours ouvrés à compter de la réception par @mail de la notification de l'attribution du marché.

Article 7 : clause d'annulation :

Le séjour pédagogique sera annulé **sans frais** et le présent appel d'offre sera réputé infructueux dans les situations suivantes :

- Avis défavorable de la « commission événements » interne
- Absence ou insuffisance de crédits d'Etat globalisés (notifiés en juin 2024)
- Vote défavorable du Conseil d'Administration
- Rejet par les autorités de tutelle
- Avis défavorable du chef d'Etablissement

Cette information sera communiquée au candidat retenu, avant le 5 juillet 2024.

Article 8 : prix :

Les prix **sont fermes** sur la durée du contrat.

Article 9 : paiement :

Les paiements sont effectués par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture et de la date du service fait. Le fournisseur retenu aura la possibilité de demander un acompte de 70% maximum du coût total de la prestation.

Article 10 : contentieux :

Tout contentieux sera porté devant le Tribunal Administratif de Nîmes.

Le Principal,
Détenteur du pouvoir adjudicateur,

Philippe SOLMET

